

En bref cette semaine :

Brocoli	Puceron cendré du chou	●	Présence de colonies dans le Morbihan
	Mouche du chou	●	Présence d'œufs et larves dans le Morbihan
Carotte	Mouche de la carotte	●	Captures en baisse
	Puceron	●	Hausse de la présence de pucerons (noirs et verts)
Epinard	Noctuelle Gamma	●	Captures en hausse
Pois	Puceron	●	Captures en baisse, viroses détectées (tous secteurs)
	Tordeuse du pois	●	Premières captures dans le Morbihan
	Maladies	●	Traces de mildiou et viroses
Haricot vert	Mouche des semis	●	Légères attaques en Vendée

Note de risque :



Faible

A surveiller

Moyen

Fort



BROCOLI (10 FV)

Pucerons cendrés du chou : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

La présence de colonies de pucerons cendrés se poursuit, les colonies étant à présent majoritairement situées dans les collets et non plus sur la face inférieure des feuilles.

Analyse de risque :

Les pucerons cendrés du chou peuvent générer des dégâts importants : déformation des feuilles centrales et/ou de la pomme, affaiblissement des cultures, développement de la fumagine (champignon provoquant des brûlures).

Peu de solutions prophylactiques existent : destruction des résidus de cultures, rotations longues, limitation des excès d'azote, favoriser la présence d'ennemis naturels (installation de haies, bandes enherbées et/ou fleuries en bordure de champ,..). Aucune technique alternative n'existe à ce jour.

Mouches du chou : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

2 œufs ont été comptabilisés dans une parcelle de chou dans le sud-Morbihan contre 9 la semaine dernière ; 5 œufs dans le Morbihan contre 0 les dernières semaines. Des larves ont été observées dans d'autres parcelles du département.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.

En cas de risque durant la culture, il est conseillé d'irriguer le moins possible malgré la sécheresse actuelle afin de favoriser la mortalité des œufs. De plus, un travail du sol (labour, binage) perturbe l'émergence des adultes et le cycle biologique de ce ravageur.

En prévention, il est nécessaire de respecter un délai de minimum 4 ans entre deux cultures de Brassicacées, et de ne pas épandre de fertilisants organiques peu décomposés car ils attirent les mouches.

CAROTTE (2 FV à 3 cm)

Le réseau de piégeage se compose de 20 pièges fonctionnels.

Mouches de la carotte : Risque moyen (Finistère sud)

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont en baisses. Seules deux parcelles, dans le Finistère sud, dépassent le seuil ; les captures variant entre 0 et 8 mouches.

Une nouvelle fois, les captures de mouches de la carotte dans le Morbihan sont quasi-nulles.

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. **Le risque reste modéré sur le secteur sud-Finistère.** Le premier vol est à son terme. Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels : carabes, hyménoptères ou encore staphylins, ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.

Pucerons de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Cette semaine, une recrudescence des pucerons noirs et quelques pucerons verts est observée sur tous les secteurs.

Analyse de risque :

Plus l'attaque est précoce, plus les dégâts seront graves. Des déformations du feuillage, jaunissement des plantes surviennent de par l'injection de salive toxique injectée lors du prélèvement de sève. Mesures prophylactiques : attraction des auxiliaires (chrysopes, coccinelles), limitation des excès d'azote, entretien des bords de parcelles pour limiter la présence d'adventices servants de réservoirs à pucerons.

EPINARD (8 FV à récolte)

Noctuelle gamma : Risque faible

Relevés, informations et observations :

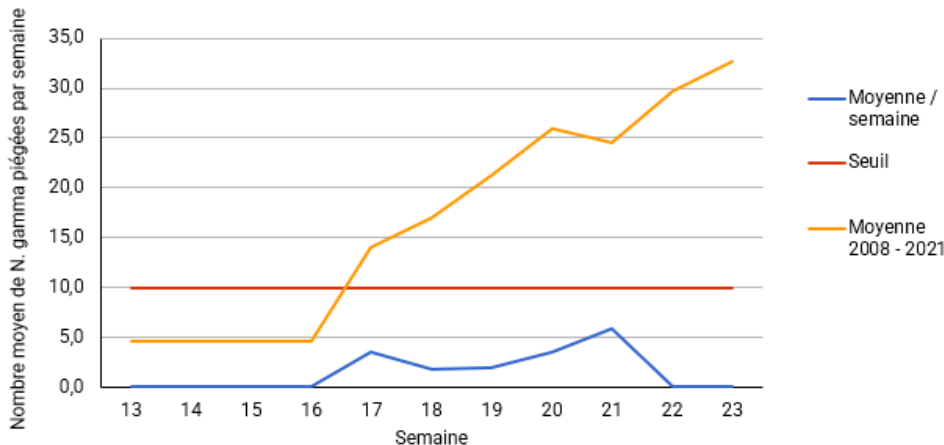
Les captures de noctuelles sont en hausses, leur nombre variant entre 1 et 14 par piège. Seules deux parcelles n'ont pas encore été récoltées, le suivi perdurera sur ces parcelles durant les semaines à venir.

Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 10 noctuelles capturées par piège, par semaine. Une parcelle dépasse ce seuil cette semaine (Finistère). Le vol est tardif et faible, peu de dommages sont recensés.

Afin de limiter leur présence, les mesures prophylactiques à mettre en place sont de broyer et enfouir les résidus de cultures (empêchement de la nymphose), un travail du sol en début de printemps pour détruire les chrysalides hivernantes. Enfin, les chenilles de la noctuelle défoliatrice sont prédatées par les oiseaux présents en bords de champs. Pour attirer les oiseaux, il convient d'installer des bandes enherbées et/ou fleuries en bord de champ et des perchoirs.

Comparaison de la moyenne des effectifs de Noctuelle gamma de 2022 à celle de 2008 à 2021



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Noctuelles gamma capturées par semaine en 2022 [25/05–03/06] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2008 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.

POIS (début de floraison à gousses 1^{er} étage)

Pucerons / viroses : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Le nombre de pucerons relevé sur les parcelles suivies est faible. L'alerte se trouve sur la présence de virus au sein des plants. En effet, les analyses virologiques ressortent positives entre 90 et 100 % pour le virus de la jaunisse apicale des pois (BLRV), et entre 70 et 100% pour le virus de la mosaïque du navet (PsbMV). De plus, une alerte est lancée sur la présence des premiers symptômes visibles au champ.

Analyse de risque :

La charge virulifère des pucerons fait craindre des pertes, notamment dans les variétés sensibles. Le risque est très présent pour les cultures à semis tardif si les populations de pucerons augmentent.

Tordeuse du pois : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Cinq parcelles sont suivies pour la tordeuse du pois, dont un qui sera fonctionnel à partir de la semaine 23. Les résultats montrent une présence de ce ravageur dans l'ensemble des parcelles suivies, avec entre 8 et 40 individus comptabilisés cette semaine (le maximal se trouvant dans le Morbihan ouest).

Analyse de risque :

La charge virulifère des pucerons fait craindre des pertes importantes, notamment dans les variétés sensibles. Le risque est très présent pour les cultures à semis tardif si les populations de pucerons augmentent.

Il n'existe pas de mesures prophylactiques efficaces aujourd'hui. Des hyménoptères parasitoïdes peuvent aider à la lutte contre le ravageur, il est donc nécessaire de les attirer via des bandes enherbées en bordures de champs.

Maladies : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Le retour du mildiou a été observé dans le département du Finistère, malgré des conditions climatiques sèches ces dernières semaines. Les symptômes sont localisés sur les étages fructifères, en particulier sur des variétés sensibles (Crécerelle, Ephyra, Somme, etc) irriguées.

Quelques dégâts de viroses ont été annoncés cette semaine, avec, pour l'instant, peu de risques de perte sur les rendements.

Analyse de risque :

Afin de limiter le mildiou, il est important de respecter un délai de 5 ans entre deux cultures de pois. Il faut également détruire les repousses de pois dans les cultures suivantes, cela dans le but de ne pas entretenir l'inoculum dans la parcelle. Les viroses étant transmises par les pucerons, il convient de limiter la présence de ces derniers en entretenant les bordures de parcelles. Certaines espèces végétales peuvent jouer un rôle de réservoir à pucerons (exemple : stellaire intermédiaire).

HARICOT VERT (semis à 3 feuilles trifoliées)

Mouche des semis : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Les attaques de la mouche du semis ont diminuées voir stoppées en Vendée.

Analyse de risque :

L'observation des individus est très difficile. Leur présence est connue via les dégâts observés sur les parcelles : perte de densité, galeries creusées dans les plants, cotylédons endommagés, destruction du bourgeon terminal du pois.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398
56009 Vannes Cedex
02.97.46.22.41
Contact : Lise LOLLIVIER

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture